

Juin 2010

Recul de l'âge de la retraite: Parisot en rêve, Sarkozy veut le faire

On entend bien peu le patronat depuis qu'Eric Woerth a été nommé chef du chantier de la réforme des retraites. Mais c'est pourtant bien la patronne des patrons qui est la muse et l'inspiratrice des mesures qui se préparent. Ainsi, après l'annonce de la fin de la retraite à 60 ans, les manifestations d'un million de personnes le 27 mai et les sondages qui persistent à contester cette mesure, la présidente du Medef vole au secours d'un gouvernement qui peine à convaincre. Laurence Parisot estime dans le Figaro du 2 juin que "la promesse de s'arrêter à 60 ans, ce n'était pas un acquis social, mais au contraire une grande illusion ou un grand mensonge". Pire, "avoir au-dessus de la tête une telle épée de Damoclès, en le sachant plus ou moins, a participé depuis des années au moral dépressif de beaucoup de Français". Laurence Parisot reconnaît qu'une "telle réforme suppose effectivement une modification profonde du management en termes de ressources humaines, ainsi qu'un changement radical en terme de formation. (...) Il nous faudra assimiler cette évidence qu'à 55 ans, on ne gère pas une fin de carrière mais une nouvelle étape dans la vie professionnelle", ajoute-t-elle. Mais qui peut encore donner crédit aux promesses du patronat qui ne cesse de revendiquer la fragilisation des parcours professionnels, qui précarise les plus jeunes et chasse les seniors de l'emploi ?

On se souvient que le président Sarkozy avait promis qu'il ne toucherait pas à la retraite à 60 ans comme le lui demandait Laurence Parisot, au motif que les Français ne l'avaient pas élu pour cela. Aujourd'hui, le président foule au pied ses engagements et la patronne des patrons en redemande. Ainsi Laurence Parisot se prononce à la fois pour un relèvement de l'âge de départ et un allongement de la durée de cotisations. "Reste à savoir à quel rythme", s'interroge-t-elle. "Le gouvernement raisonne aujourd'hui sur la base d'un trimestre par an, mais pourquoi pas un semestre par an, si ça permettait un vrai retour à l'équilibre, il me semble que ça en vaudrait la peine".

Comme on le voit, le Medef a bien compris lui aussi que rien n'est joué sur la réforme des retraites. Il veut toujours pire.

A nous de nous mobiliser pour obtenir le meilleur. Une autre réforme est possible : le 24 juin, soyons plus nombreux à le dire.

Communiqué commun CFDT, CGT, FSU, Solidaires, UNSA

Appel à une nouvelle journée de mobilisation le 24 juin

Les organisations syndicales CFDT, CFTC, CGT, FSU, Solidaires, UNSA se sont réunies le lundi 31 mai 2010 pour faire l'analyse de la journée de mobilisation du 27 mai pour l'emploi, les salaires et les retraites et pour envisager les suites.

Elles portent une appréciation positive sur la dynamique de mobilisation qui a rassemblé les salariés du public et du privé, les retraités, les privés d'emploi, les jeunes alors que les annonces gouvernementales, notamment de reporter l'âge légal de départ en retraite, ont été faites 3 jours avant cette journée.

Les organisations syndicales rappellent que :

- la remise en cause de l'âge légal à 60 ans est inacceptable et injuste, en particulier elle fait porter les efforts sur les salariés qui ont commencé à travailler tôt et les travailleurs et travailleuses les plus précaires ;
- la reconnaissance de la pénibilité est incontournable et ne peut se concevoir à partir d'un examen médical ;
- la question des nouvelles ressources reste pleine et entière ;

- La situation de l'emploi se dégrade, notamment pour les jeunes et les seniors, nécessitant une autre politique de l'emploi.

Les orientations du gouvernement ignorent l'essentiel des exigences formulées par les organisations syndicales.

Le gouvernement, avec mépris, a affirmé vouloir maintenir le cap sans prendre en compte la mobilisation des salarié(e)s. Il écarte toute idée d'un véritable débat et distille son projet au fil de l'eau. C'est inacceptable.

Le gouvernement reste campé sur l'allongement de la durée de cotisations et le report de l'âge légal de départ à la retraite. Taxation des hauts revenus et des revenus du capital, harmonisation éventuelle entre le public et le privé... autant d'incertitudes et d'inquiétudes sur ses véritables intentions !

Rien n'est joué ! Le projet de loi devrait être présenté autour du 18 juin. L'intersyndicale se retrouvera régulièrement tout au long du processus qui court jusqu'à l'automne. Elle précisera ses analyses, continuera à faire connaître ses propositions et affinera ses mots d'ordre. Elle continuera à convaincre les salarié(e)s que leur intervention est indispensable.

Elles décident et appellent les salarié(e)s du public et du privé, les retraités, les privés d'emploi, les jeunes à une nouvelle journée de mobilisation le 24 juin 2010.

C'est le 7 mai dernier, à Seignosse, que le Syndicat National de la CGT Finances Publiques a été créé par la réunion des syndicats CGT des Impôts (SNADGI-CGT) et du Trésor (SNT-CGT). Dans ce prolongement, et d'ici la fin de l'année, les sections, au plan local, procéderont de même. Cette décision fait suite à plus de deux années de réflexion et de débat entre les syndiqués des deux organisations, visant à déterminer l'organisation syndicale la plus pertinente face aux enjeux posés par la nouvelle DGFIP pour défendre le plus efficacement possible l'ensemble des agents et des missions qui leur sont dévolues.

Ce nouveau syndicat est maintenant présent sur tous les départements et pour les deux filières de gestion. Par addition des résultats des deux anciens syndicats, la CGT demeure la seconde force syndicale au plan national. Au plan local, c'est la CGT qui rassemble le plus de voix !

A la DGFIP, la CGT est une force de référence qui compte.

La CGT Finances Publiques, avec près de 1000 élus en CAPL et 300 représentants en CTPD et 12 000 agents syndiqués, de toute origine, territoriale, fonctionnelle, catégorielle, s'engage à créer les conditions nécessaires pour garantir et aller à la conquête de nouveaux droits individuels et collectifs.

La CGT Finances Publiques est un réel atout aujourd'hui, pour résister aux mauvais coups, obtenir des succès, imposer des réformes de progrès. La CGT est disponible pour, avec vous, avec vos collègues de travail, votre entourage, renforcer le syndicalisme dans notre pays.

Être disponible pour tous les personnels, obtenir des résultats tangibles en matière d'avancées sociales, d'amélioration de conditions de vie au travail, nécessitent plus de syndiqués CGT.

Et chacun peut participer à la construction de cette force syndicale indispensable pour gagner.

Alors, n'hésitez plus...

Donnez plus de poids au syndicalisme pour faire entendre encore plus fort vos attentes, en adhérant, dès aujourd'hui, au Syndicat National CGT Finances Publiques !

Bulletin d'adhésion: J'adhère au Syndicat National de la CGT Finances Publiques

NOM : Prénom :

Lieu de travail : Tél. : .

Mél:..... Date : Signature :

Site : <http://www.tresor.cgt.fr/29-> Bulletin à adresser à Jacqueline Milin Trésorerie de ST Renan ou Jean Paul CAM CDI de Brest Rade